



AVIS DE CONSULTATION N° C4000/01/2024

Objet de la consultation	La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SO.N.E.D.E se propose de lancer une consultation pour l'entretien des ouvrages hydrauliques dans le district de Menzel Temime –Gvrt de Nabeul.	
Mode de financement	Budget de la Société Nationale d'Exploitation et Distribution des eaux (SONEDE) 2024.	
Consistance de la consultation	Lot unique	Entretien des ouvrages hydrauliques dans le district de Menzel Temime (Gouvernorat de Nabeul).
Montant du cautionnement	Lot unique	Mille Deux Cent dinars (1200 DT).
Adresse ou lieu de retrait ou prendre connaissance du dossier de la consultation	La Société Nationale d'Exploitation et Distribution des eaux- District de Menzel Temime Rue de l'environnement 8080	
Condition de téléchargement ou de consultation	Le soumissionnaire doit présenter une copie certifiée conforme de l'agrément au moment du retrait du dossier de la consultation auprès de la SONEDE.	
Prix du dossier de la consultation	Payer la somme de 50 DT paiement direct en espèces ou par chèque bancaire au district Menzel Temime « la caisse D49 »	
Catégories d'agrément exigées aux entreprises	<ul style="list-style-type: none">• <u>Lot unique:</u><ul style="list-style-type: none">- Un agrément sous forme d'autorisation délivrée par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement de Territoire soit par cahier des charges pour l'activité voirie et réseaux divers (VRD) ou bâtiments (B) avec les spécialités et catégories suivantes: Entreprise générale (VRD0) = catégorie 1 -500 MDT et plus ou Ouvrages hydrauliques (VRD3) = catégorie 1- 200 MDT et plus ou Entreprise générale (B0) = catégorie 1-300 MDT et plus. <p><u>NB:</u> L'agrément conforme à celui exigé doit être valable à la date limite</p>	

	de remise des offres.
Présentation de l'offre	<p>L'offre est constituée de :</p> <p>1- l'offre technique 2- l'offre financière</p> <p>L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans deux enveloppes séparées et scellées . Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure comporte, en plus des deux offres technique et financière, le cautionnement provisoire et les documents administratifs .</p> <p>- Toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire ou d'un justificatif prouvant qu'il s'agit d'une petite entreprise sera rejetée.</p> <p>- Les offres parvenues après la date limite fixée pour la réception des offres seront restituées à leurs expéditeurs accompagnés d'une copie de l'enveloppe extérieure de l'offre. L'original étant conservé par la SONEDE en tant que moyen de preuve</p>
Mention écrite sur l'enveloppe extérieure	L'enveloppe extérieure porte la référence de la consultation, son objet et la mention : « A NE PAS OUVRIR- consultation n° C4000/01/2024 Avant le 03 Avril 2024 à 09^H00mn »
Remise des offres	L'offre doit parvenir aux heures ouvrables par voie postale sous pli recommandé ou par rapide poste ou directement (contre une quittance de dépôt, fournie avec les cahiers des charges, bien rempli).avant la date et l'horaire limite de remise des offres.
Adresse de Remise de l'enveloppe contenant Les documents envoyés hors ligne	Bureau d'ordre régional de la SONEDE sis à 20 Rue Laroussi El Haddad – Megrine – 2033 Tunis.
Date limite de réception des offres	Le Mercredi 03 Avril 2024 à 09^H 00 mn»
Date et heure de la séance d'ouverture des offres	<p>les offres techniques et financières seront ouvertes simultanément en séance publique Le Mercredi 03 Avril 2024 à 09h 30 mn (heure locale) au siège de la SONEDE sis à 20 Rue Laroussi El Haddad – Megrine – 2033 Tunis.</p> <p>- Le soumissionnaire ou son représentant (deux personnes au maximum) doivent présenter l'accusé de réception en cas de remise directe de l'offre au bureau d'ordre de la SONEDE.</p> <p>- Les personnes présentes à la séance d'ouvertures des plis doivent être munies d'une procuration et de leurs cartes d'identité nationales, en cas de représentation d'une société ou d'une entreprise. Et en cas de présence du gérant ou du propriétaire de l'entreprise, il doit présenter une copie de registre national des entreprises ou le statut ou la publication au JORT.</p> <p>- Les soumissionnaires ou leurs représentants doivent se présenter 15mn avant l'heure de la séance d'ouverture des plis.</p>
Validité des offres et des cautionnements provisoires	120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.